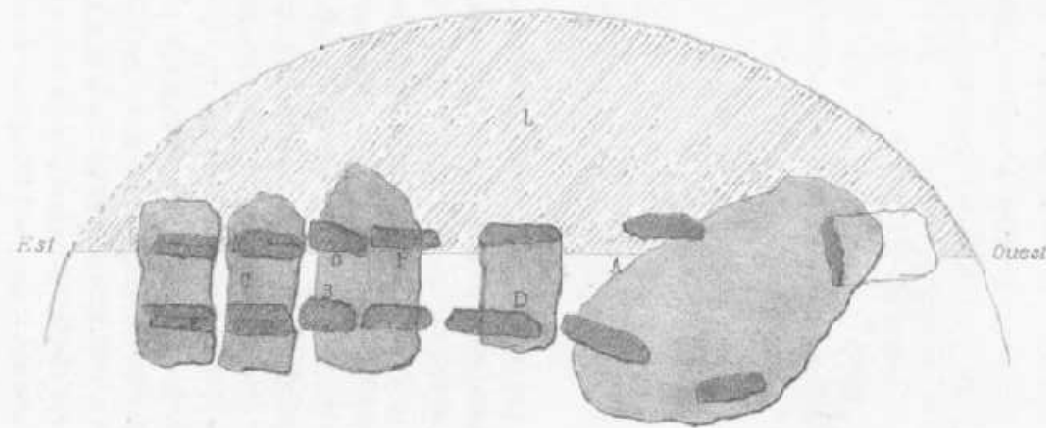
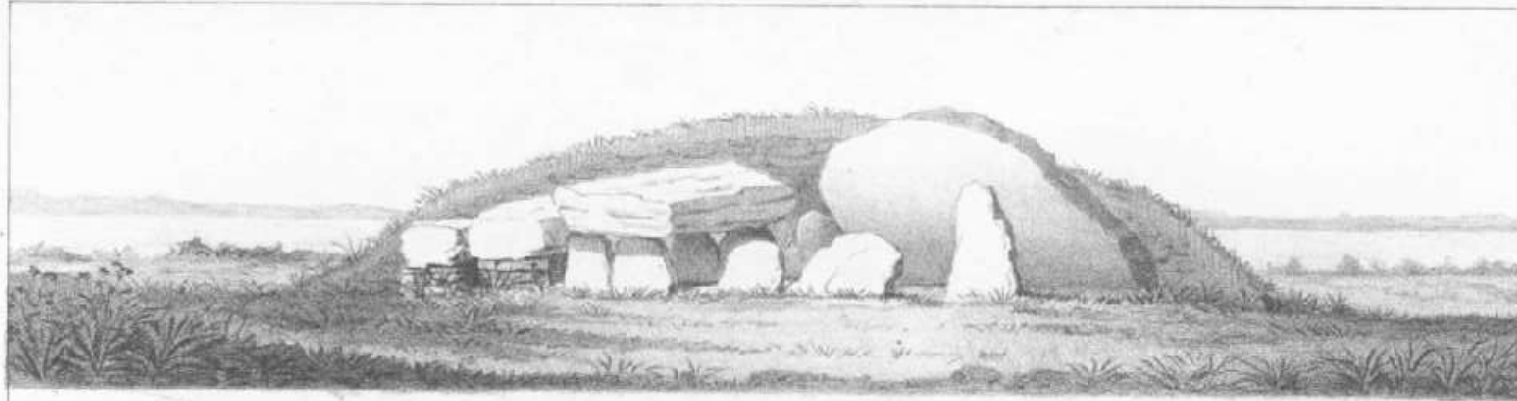




FOUILLES DU TUMULUS DE LA ROCHE

DONGES, LOIRE-INFÉRIEURE

PAR M. PITRE DE LISLE

Notes d'une excursion de G. et P. de Lisle dans l'ancien archipel
de la Basse-Loire, Donges, Besné, Crossac, etc.

I. — DE LA GALOCHE DE GARGANTUA, ET DE SES PALETS.

Entre Saint-Nazaire et Donges, le chemin de fer traverse une immense plaine marécageuse qui s'étend, unie et morne comme un désert, depuis le bassin de la Vilaine jusqu'à l'embouchure de la Loire. Tandis que la vue s'égare au loin sur cette interminable ligne droite, on voit tout d'un coup se dresser devant la portière du wagon une énorme pierre grise, soulevée comme une trappe et appuyée sur un montant placé de biais. Cette pierre, ou plutôt ce dolmen, est tellement rapprochée de la voie qu'il a fallu courber tout à l'entour la ligne de clôture ; le chemin de fer vient presque l'effleurer ; aussi, à peine a-t-on le temps de distinguer une large table arrondie, flanquée de deux ou trois supports ; puis en face, un grand menhir pointu, piqué sur la prairie au bord de l'eau. Le train s'éloigne rapidement, enveloppant de fumée cette brusque apparition, au grand regret des archéologues en voyage.

Bien des fois j'avais subi ce supplice de Tantale, lorsqu'au mois d'août de l'an dernier, je résolus d'y mettre un terme et descendis à la gare de Donges. Laissant derrière moi le bourg et

sa vieille église qui se baigne dans la Loire comme un navire à l'ancre, je coupai à travers les prairies pour gagner les abords du dolmen.

Je dis bien les abords, car entre ce monument et moi se dressait une double rangée de pieux aigus, solidement enchevêtrés dans les broussailles d'une haie vive. Sans doute, le désir d'étudier de plus près ce dolmen que la Compagnie d'Orléans retient en captivité m'aurait fait passer sur le danger d'être empalé sur ces longues pointes ; mais à la première tentative d'escalade, je vis s'avancer des deux bouts de la voie un cantonnier et un garde-barrière, et force me fut d'en rester là ; j'apercevais bien, par-dessus les barreaux de cette longue cage, le géant de pierre à demi couché sous les ronces et les grandes herbes, mais cela était loin de me suffire.

Tout en songeant aux difficultés dont mon entreprise était de tout point hérissée, je me dirigeai vers le menhir dont la haute taille se détachait au loin sur la surface unie des eaux et des prés ; faute de mieux, je me mis à en prendre la hauteur.

La pierre est taillée comme un fuseau et très unie, de sorte qu'il n'est point facile d'arriver jusqu'à son sommet. Mais je fus aidé en cette besogne par un vieux pêcheur, qui m'apporta complaisamment de grandes perches qui lui servaient à étendre les filets. Je pus ainsi me hausser jusqu'à la hauteur de quatorze pieds et demi que mesure cette belle aiguille de granite ; arrivé là, je vis que le haut de la pierre avait été creusé par le milieu, comme pour un trou de mine. Cette rainure était destinée à recevoir une croix en fer, qui fut abattue par la foudre un peu avant la Révolution.

Pendant que j'examinais ce singulier travail, exécuté sur une pointe glissante et si étroite que, pour ma part, j'avais fort à faire de m'y maintenir, mon bonhomme me conta que, dans le pays on appelait cette pierre la *galoche de Gargantua* et qu'autrefois la grande table ronde du dolmen, qui est maintenant à quelques cent pas de là, était posée sur le bout de la galoche et lui servait de pièce. *Mais il arriva que Gargantua, passant un jour au pays de Retz, avisa de l'autre rive cette gigantesque amusette et se mit*

en devoir de l'abattre. Il prit pour cela ses palets, qui sont des meules en pierre de grison, trois fois grosses et lourdes comme nos meules de moulins, et les fit voler par-dessus la grande lieue d'eau saumâtre qui coule en cet endroit. S'ils tombèrent croix ou pile, on n'en sait rien encore, mais un fait bien certain, c'est qu'au dernier coup la pièce fut enlevée de dessus la galoche, puisqu'on la voit maintenant juste à l'endroit où elle est tombée, et que le palet vint s'abattre bien loin de là, tout au beau milieu de la Gagnerie du Prieur. Le bonhomme ajouta qu'en cherchant bien, on le trouverait encore.

Cette conclusion fut pour moi un trait de lumière : j'avais sous les yeux deux des pièces de ce grand jeu, l'une était un dolmen, l'autre mon menhir; la troisième, celle qui les avait séparées, devait bien valoir tout autant.

J'entrevois dans ces palets égarés à droite et à gauche, toute une riche moisson de pierres dolméniques et de tables d'allées couvertes, et cette perspective me fit presque oublier la grosse roche emprisonnée qui m'avait si traîtreusement retenu au passage. Mais pour ne point m'égarer en courant après les coups d'essai du géant, je résolus tout d'abord de retrouver le palet qui avait frappé le plus juste. De l'observatoire où j'étais grimpé, je me fis indiquer par mon aide la Gagnerie du Prieur, et bien vite je me laissai glisser à terre.

Mon premier soin fut de me rendre à la mairie; je voulais éviter des marches et contre-marches dans les champs de blé, et préparer d'abord mes recherches sur l'atlas du cadastre. Je trouvai bientôt aux n^{os} 1301 et suivants du lieu dit la Gagnerie-Prieur, un coin de terre désigné sous le nom significatif de la *Roche*. (Section I de Trélagot, 3^{me} feuille.)

Je fermai le registre et, prenant à travers champs le long de la route qui mène au château de Martigné, j'aperçus, un peu sur la droite de la route, une butte de terre de vingt pieds de large sur cinq à six de haut, surmontée d'une grosse pierre plate, posée de travers et qui semblait tombée du ciel. Il n'y avait plus à en douter, c'était là mon palet, ou plutôt celui de Gargantua.

En passant de l'autre côté de la butte, je vis que cette pierre n'était point seule; deux autres, fichées en terre, l'étaient en côté, et sous les ronces qui couvraient le sol, on devinait toute une série de blocs en forme d'allées couvertes. Mais pour vérifier cette conjecture, il fallait déblayer tout ce côté du monument et suivre sous les terres le prolongement de la galerie.

Tous ceux qui ont entrepris un travail de ce genre, savent bien que la première difficulté à vaincre en pareil cas est d'obtenir le consentement du propriétaire. Celui-ci, le plus souvent, ignore tout-à-fait qu'il y ait, dans un coin de ses terres, de grosses roches recouvrant une sépulture, ou, s'il le sait, cette particularité le laisse complètement froid. Aussi, que son fermier lui demande la permission de culbuter ces blocs qui encombrant inutilement les pièces, il n'y voit pas d'inconvénient. Mais au seul mot de fouille, l'instinct du propriétaire se réveille : « On veut fouiller mes pierres ! Il y a quelque chose là-dessous. » Et le voilà rêvant au souterrain d'Aladin, au trésor des Mille et une Nuits ; tout cela pour quelques cailloux et de vieux pots qu'il saluerait d'un coup de pied s'il les rencontrait sur sa route.

Hâtons-nous de le dire, ici aucune difficulté ne s'est présentée. Le maître du lieu étant notre éminent avocat, M. Anthime Menard, la cause était gagnée d'avance.

II. — FOUILLES DU TUMULUS

Au dernier jour d'août 1879, nous avons donc fait commencer, mon frère Georges de Lisle et moi, les premiers travaux des fouilles.

L'endroit où est situé notre tumulus est un petit terrain vague enclavé dans les champs de la Gagnerie du Prieur ; c'est le point le plus élevé d'un large promontoire qui s'avance entre les bas-fonds de Martigné et la coulée de Jouy. De là, on découvre un horizon splendide : à l'est le sillon de Bretagne profile ses masses sombres, brusquement repliées sur le cours du fleuve ; en face, par-dessus l'immense nappé d'eau de la Basse-Loire, s'étendent les plaines bleuies du pays de Retz ; plus loin, les deux rives s'écartent et l'Océan paraît. Certes, nos prédécesseurs avaient bon goût, et j'aimerais assez de mon vivant les sites qu'ils choisissaient pour leurs défunts.

La tombelle que nous avons à explorer forme un tertre légèrement ovale de 7 mètres de long sur deux de hauteur au sommet. La partie nord avait déjà été entamée ; le plus simple était donc de continuer à enlever les terres de ce côté afin de rencontrer la place des tables et des supports.

Dirigeant notre tranchée de l'est à l'ouest, nous avons coupé la butte dans le sens de son plus grand diamètre, et de façon à laisser les supports du midi engagés dans la masse pierreuse du tumulus. Quatorze blocs de pierres ont été ainsi mis à jour ; quatre tables de deux à trois mètres de long se faisaient suite et recouvraient l'aire de la galerie.

La figure (1, pl. I) donne le plan de cette construction.

Une première remarque, due à un de nos ouvriers, c'est que la pierre de cette allée couverte est d'un grain tout différent de celui des autres pierres que l'on rencontre aux environs (gneiss et micachiste). Je n'ai pu vérifier ce fait, mais si l'on admet la légende qui précède, l'explication de cette étrangeté est toute trouvée.

Ce travail une fois terminé, notre butte présentait encore sur la gauche l'aspect d'un tumulus à peu près intact ; sur la droite, une allée couverte dégagée de son enveloppe, absolument comme dans ces planches d'anatomie où l'on voit un homme coupé en deux, et montrant d'un côté un visage souriant, une peau rose et fraîche ; de l'autre des os décharnés et les viscères les plus intimes.

Ce squelette de pierre avait été détérioré dans sa partie centrale, une des tables manquait et ses supports s'étaient abattus. C'est par cette brèche que nous nous sommes introduits dans la place ; explorant d'abord la partie de l'ouest, c'est-à-dire la crypte et les deux premières travées. Cette coupure divise logiquement notre fouille en deux parties : 1° la chambre sépulcrale, 2° l'allée couverte.

1^{re} partie des fouilles : la crypte et les deux premières travées.

Après avoir fait enlever un grand nombre de pierres mêlées à un terreau noir et léger qui remplissait le sommet de la galerie, nous avons trouvé une couche de 30 à 40 cent. de terre ocreuse, sèche et compacte, très différente du sol qui entourait le tumulus. Ce remplissage forme la couche archéologique par excellence, et chaque parcelle de cette terre fut examinée avec le plus grand soin. C'est en effet dans ce mortier compact que se trouvaient encastrés les objets que nous avons découverts, et il est bien évident que ce lit est contemporain de la sépulture et servait à protéger ce qu'on nomme, je ne sais pourquoi, le *mobilier* funéraire.

Nous étions alors à l'entrée de la grande crypte, au point où la paroi D forme un biais en coupant obliquement sur l'entrée de la galerie. Ce caveau recouvert par une gigantesque pierre plate mesure à l'intérieur environ 4 m. 10 c. sur 3 m. à 3 m. 20 c. Sur le seuil de la chambre, vers le milieu de la largeur de l'allée se trouvait un très beau vase de grande dimension, orné de bandes de dessins en dents de loup, avec des incrustations d'une pâte blanche, assez semblable au gypse (fig. 1, pl. II).

Ce premier résultat et l'état homogène de la couche où se trouvait ce dépôt, nous rassuraient déjà sur le bon état de notre allée couverte ; certes, rien n'avait été touché dans cette partie du monument, car la moindre fouille eût inévitablement brisé ce vase fragile, placé presque au centre de la chambre.

En continuant à dégager les terres aux alentours de ce point, nous avons rencontré, sous la pierre couchée à l'entrée de la crypte, une très jolie pendeloque triangulaire en agate, d'un poli et d'une transparence admirables (fig. 7 pl. II). Une rainure éclatée servait à maintenir un cordon pour suspendre cette amulette : arrondie sur deux de ses côtés comme le tranchant des pierres polies, elle est coupée à angle droit sur l'autre face et les

bords en ont été adoucis par des facettes taillées en biseau. C'est un fragment d'une de ces merveilleuses haches, de ces sceptres de pierre comme en possède le musée de Vannes. L'accident malencontreux qui a brisé jadis ce précieux ouvrage, a dû causer à son possesseur d'énergiques regrets, que nos langues modernes seraient sans doute impuissantes à traduire.

On voit encore, par le soin qu'on a pris pour polir et transformer ce bijou, tout l'intérêt qu'y attachait son propriétaire.

La chambre à moitié détruite par l'affaissement des parois de l'ouest avait été débarrassée par cette ouverture d'une partie de ses terres ; tout à fait au niveau du sol se trouvait une argile de couleur jaune paille, qui formait l'aire de la crypte, et que nous avons retrouvée à la même profondeur dans toutes les parties du monument. Au-dessus, dans l'épaisseur du mortier rapporté, se trouvait engagé un vase d'une pâte grossière, inégalement poli à la main et très brisé. Au point D un couteau en silex de 12 c. sur 3, bien coupant et présentant trois méplats grossièrement détachés à la partie supérieure et un seul éclat sur l'autre face.

En relevant un des supports inclinés de la paroi nord, mon frère Georges découvrit un autre vase en terre noire et très bizarre de forme (fig. 5, pl. II) : en coupe, ses bords présentent deux angles très accusés, l'un rentrant, l'autre sortant. Parmi toutes les poteries de dolmen, du bronze ou de la pierre polie, que j'ai examinées jusqu'à ce jour, je n'ai point trouvé son équivalent. Dans la belle collection de M. du Chatellier, la plus riche en céramique de ce genre, un seul vase provenant de Parc-ar-Chastel en Tréguennec présente quelque analogie lointaine avec le nôtre ; mais il est bien plus écrasé de forme et sans aucun dessin ; tandis que les parois de celui-ci sont ornées d'un grand damier où les carreaux pointillés alternent avec des fonds unis.

Après avoir ainsi déblayé ce côté de la crypte, nous avons passé au tamis les terres qui en provenaient ; cette opération nous donna de nombreux silex éclatés, entre autres un poinçon finement retouché.

2^e partie des fouilles : l'allée couverte.

Passons maintenant à la seconde partie de nos fouilles. Trois grosses tables de pierre, à demi ensevelies dans les terres du tumulus, nous indiquaient la direction à suivre pour retrouver le prolongement de la galerie souterraine. Nous fîmes enlever les cailloux et les ronces qui encombraient ces tables, et bientôt s'ouvrit devant nous une toute petite entrée donnant accès dans un couloir étroit, dont les murs, formés de quatre pierres plates, se rapprochaient au sommet, un peu comme les montants d'un château de cartes. Une lourde table, débordant d'un mètre de chaque côté de cette ouverture, semblait vaciller sur ses étais hors d'aplomb.

Il y a toujours, pour l'archéologue qui pénètre le premier dans ces caveaux fermés depuis de si long siècles, une sorte d'attente mystérieuse dont les plus froids ne peuvent se défendre. La lueur incertaine du jour filtrant çà et là entre les grosses pierres sombres de ces tombeaux, semble éclairer quelque fantôme du passé, gardien vigilant de trésors inconnus. — En réalité, ces trésors se réduisent bien souvent à peu de chose, et pour modérer ces impatientes illusions nous avons un calmant tout prêt. Les soixante-quatre tomes de nos huit sociétés savantes en contiennent la recette, dont voici la formule abrégée : le résultat le plus heureux d'une fouille de dolmen est neuf fois sur dix celui-ci : quelques poteries brisées, des silex éclatés, un ou deux celts ou amulettes, un ou deux grains de colliers,... et c'est tout.

Il n'y a véritablement rien là qui puisse légitimer la moindre émotion. Mais, malgré soi, on se rappelle toujours les merveilleuses trouvailles de Tumiac, du Mané-er-H'roech et de Saint-Michel, sans songer que ces trois monuments n'ont jamais eu pour nous d'équivalent.

Bien calmés par ce préambule, pénétrons maintenant dans l'étroit corridor que la pioche vient de mettre à jour; d'abord, nous relevons à l'entrée une pierre en forme de coin, polie et usée par le frottement, munie de deux trous de 22 millimètres sur 04 de profondeur. C'est une sorte de polissoir en granit, et les trous ronds placés en face l'un de l'autre devaient servir à le retenir en main (fig. 2, pl. II).

Malgré l'enlèvement des blocs qui comblaient l'entrée du tunnel, il faut ramper sous ses grosses pierres; là, je retrouve la même couche de terre sèche et jaune que nous avons rencontrée sous les autres remblais. Arrivé au point F, en dégageant les parois de la seconde pierre verticale de droite, je trouvai collé sur la face de ce pilier un couteau en silex translucide, taillé à arête vive sur le dessus. Près de cette lame, en palpant les terres qui bouchaient le passage (de B en G), je rencontrai le bord d'une poterie, solidement encastrée dans le mortier compact de la seconde couche; des pierres, mêlées à l'argile durcie, la maintenaient en place, et il fallut de longues heures de travail pour la dégager entièrement. Cette partie de l'allée étant fort resserrée, le jour manquait et il était impossible de se servir de la pioche ou du plantoir; ce n'est qu'à la pointe du couteau que je parvins à enlever le blocage qui entourait ce vase. Mais, lorsque sortant de mon caveau je vis en pleine lumière l'objet de ce long travail, je fus bien vite récompensé de ma peine; c'est, en effet, une très belle coupe en forme de calice, d'une terre rouge et lustrée; elle est ornée de 5 bandes de dessins ⁽¹⁾ alternés et sa conservation est parfaite (fig. 3, pl. II).

En poursuivant nos fouilles, nous pénétrons sous la troisième table; moins élevée que la précédente, elle est soutenue par des blocs de pierres irrégulièrement disposés; entre ces deux tables, les fragments d'un vase épais, assez grand, et portant des rayures profondes horizontalement tracées; plus loin sous la dernière

(¹) Ces dessins paraissent formés par l'application d'une bande de tissu végétal rise entre deux cordelettes.

table au point G', se trouvait une énorme jatte en terre poreuse et mal cuite, retournée à l'envers, l'ouverture collée sur le sol ; elle était bien entière lorsque nous l'avons dégagée, mais en l'enlevant, elle s'est brisée en morceaux (fig. 6, pl. II). De nombreux débris de charbon accompagnaient ces différents vases, qui tous étaient remplis d'une terre fine et bien homogène.

Là finissait notre galerie.

III. — CONSIDÉRATIONS SUR LA STRUCTURE DE CE DOLMEN.

En résumé, sous le tumulus de la Roche se trouve une allée couverte aboutissant à une chambre; dix supports et quatre tables sont encore à peu près en place ; ces pierres sont en granite, sauf le troisième montant de droite et le quatrième de gauche, qui sont en grès ⁽¹⁾. Chaque travée de cette galerie se rétrécit successivement comme les tuyaux d'une lorgnette, de façon à se terminer à l'ouest par une ouverture extrêmement petite. La construction de ce monument se rapporte au type le plus ancien, à cette classe d'allées couvertes dont le plan est simple et rectangulaire, et dont le plafond est formé par des blocs posés carrément sur des parois verticales ; point de voûtes ni de corbelets en moellons, comme dans les tumulus de Pornic, mais la simplicité grandiose et la lourdeur massive des tombes les plus primitives. A l'intérieur, de fines poteries, le fragment d'une hache d'un beau travail, etc.; en somme, le dernier degré de perfection industrielle de la pierre polie contrastant avec la rudesse d'une structure grossière et toute primitive.

Dans quatre parties de l'allée et de la crypte se trouvaient des vases entiers entourés de fragments de poteries, de pierres taillées, de silex et de charbons, ce qui indique ordinairement autant de foyers funéraires.

C'est un fait assez bizarre que la réunion de plusieurs morts dans la même sépulture ; on dit bien que les dolmens étaient, comme nos caveaux de familles, destinés à recevoir successivement les parents du premier mort. Pour cela, on ouvrait l'extré-

(1) Malgré les précautions que nous avons prises pour assurer la conservation de ce dolmen, de malencontreux chercheurs ont bouleversé toute une partie du monument (juin 1881).

mité de la galerie, qui se trouvait presque à affleurer le bord du tumulus, et recouvert, par conséquent, d'une couche de terre peu épaisse. Mais dans le cas présent, ce moyen est impraticable; l'ouverture de l'Est est un tuyau si étroit qu'il est presque impossible de s'y faufiler en rampant. Comment aurait-on, dans ces conditions, transporté le mort avec les poteries et les objets qui l'accompagnaient, et allumé le feu dont nous voyons encore les traces ?

Enlever et remettre les énormes blocs qui recouvraient la galerie, c'était détruire infailliblement l'équilibre des supports. — On n'attendait pourtant point le trépas d'une famille entière pour procéder à son ensevelissement. Les parents du défunt étaient-ils enfermés tout vifs dans cette prison de pierre ? L'imagination recule devant de telles horreurs. Et puis, ces êtres, ainsi enfermés pleins de vie, n'auraient pas laissé si intact le *mobilier* du défunt qui causait leur tourment. Egorgeait-on, comme au temps de César ⁽¹⁾, les clients et les esclaves du mort pour donner à ce dernier des compagnons de funérailles ?

Je ne veux point trancher une si embarrassante question, et je laisse un vieil historien nous raconter comment se passaient de son temps les cérémonies funéraires, chez un peuple qui, dans le monde ancien, fait le pendant de nos Celtes. — Ce sont les Scythes que je veux dire, et c'est Hérodote que je laisse parler.

Hérodote, bibl. IV-71.

Les sépulcres des rois scythes sont en un lieu nommé Gerrhes jusque auquel Borysthène est navigable. Mourant leur roi, ils fouillent une grande fosse carrée... Là ils donnent sépulture au corps... En ce qui reste vide ils logent une des concubines du roi, laquelle ils ont d'abord étranglée ainsi que ses principaux serviteurs et de tout autre meuble quelque pièce, avec vases d'or, CAR ARGENT ET CUIVRE NE LEUR SONT POINT EN USAGE. Ces funérailles

(1) *Paulo supra hanc memoriam servi et clientes quos ab iis dilectos esse constabat, justis funeribus confectis, una cremabantur.* DE BELLO GALLICO, IV-19.

accomplies, ils couvrent le tout de terre à qui plus et mieux, tant qu'ils élèvent un grand tumulus.

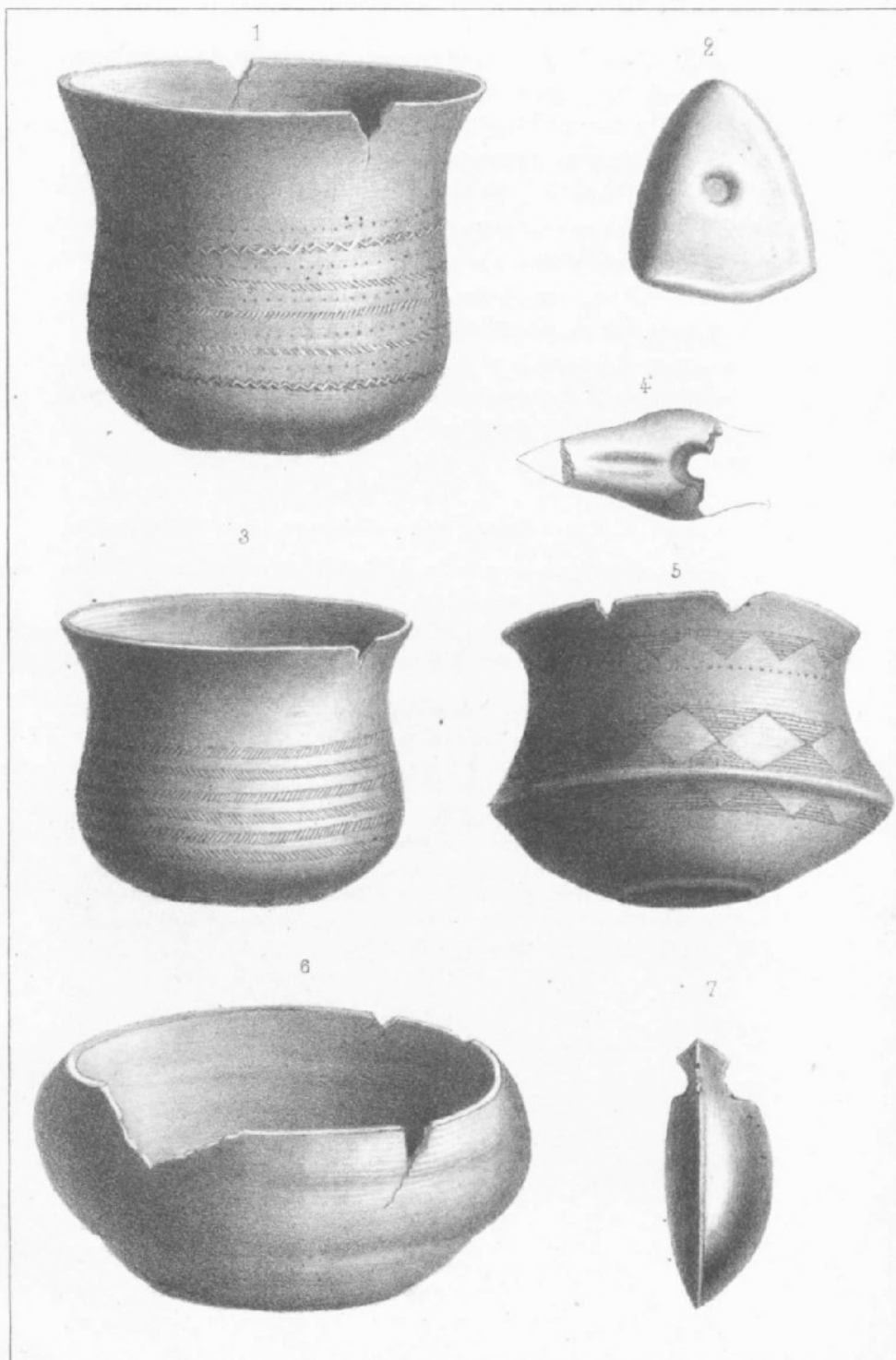
En fouillant un des tumulus de Gerrhes ⁽¹⁾ on trouverait donc, comme dans celui de la Roche, plusieurs sépultures accompagnées de vases et d'objets également antérieures à l'usage du bronze ; et alors, si le texte du vieil historien n'était là pour nous renseigner, nous aurions sans doute beaucoup de peine à admettre que la plupart des personnages ensevelis sous ces tombelles aient été égorgés pour servir aux funérailles d'un chef. Peut-être aussi serions-nous tentés de reporter à une période extrêmement lointaine, ces sépultures antérieures à l'âge du bronze ⁽²⁾ et cependant historiquement datées du V^e siècle avant Jésus-Christ.

PITRE DE LISLE,

Secrétaire général de la Société archéologique.

(1) Les fouilles d'un des tumulus des rois Scythes sont décrites au tome X des *Matériaux*, et concordent parfaitement avec le récit d'Hérodote. Près du principal personnage, on trouva amoncelée une grande quantité de silex taillés et tranchants.

(2) Les Massagètes, peuple voisin des Scythes, étaient en plein âge du bronze au temps d'Hérodote (440 av. J.-C.) « Ils se servent de bronze pour les piques, les pointes de flèches et les sagaies et réservent l'or pour orner les casques et les baudriers... Le fer et l'argent ne sont point en usage parmi eux et en n'en trouve point dans leur pays, mais l'or et le bronze y sont très abondants. » Le pays des Massagètes et les rives du Borysthène étaient bien moins éloignés de la patrie d'Hérodote que notre sauvage Armorique, et si le vieil historien se fût aventuré jusque dans nos régions, il eût sans doute été témoin de scènes tout aussi barbares et tout aussi primitives que celles dont il nous a laissé le récit.



Pierre de Lisle del.

Lith. Bruno et Salomons Rome

G. Massuetto lith.

NOTES SUR DIFFÉRENTES ARMES DE PIERRE ET DE BRONZE, TROUVÉES AUX ENVIRONS DE DONGES (LOIRE-INFÉRIEURE)

Exposées à la séance du 18 janvier 1881.

Après nos fouilles à la Roche, nous avons exploré une grande partie des localités environnantes, et le résultat de ces recherches a été une cinquantaine de haches en pierre polie, dont les plus disparates ont été exposées sous vos yeux à la séance du 18 janvier 1881:

Une hache marteau de grande dimension, percée d'un trou pour recevoir un manche; une hache en diorite verte, avec un léger bouton au sommet; une autre plus petite en fibrolithe; une moitié de hache forée, trouvée à peu de distance de nos fouilles.

Les bronzes ont été découverts au nord de Donges, sur le bord des marais qui contournent cette commune. La grande épée que notre excellent conservateur, M. Parenteau, compare à juste titre aux épées de la Grèce, a été draguée à l'aide d'une fouine à prendre les anguilles; on voit encore sur le tranchant la marque des dents de la fouine. — Celle qui est munie de deux rivets était enfouie sous terre et a été découverte en creusant un fossé. Un manche en bois, de près de cinq pieds de long, était fixé à cette lame; ce qui me ferait croire qu'au lieu d'avoir servi d'épée, les lames de ce genre, toujours courtes et larges à la base, étaient plutôt des pointes de pique. Nos hallebardes du moyen âge avaient souvent des lames aussi longues que celle que nous voyons ici.

Les deux pièces les plus rares de cette série sont deux objets de toilette, une épingle à cheveux et un rasoir.

L'épingle que l'on prendrait à première vue pour une baguette de pistolet légèrement effilée du bout (elle mesure 31 c.) est bien réellement et indubitablement une épingle. On voit encore la place où était enchâssée une pierre en forme de médaillon pour orner la tête.— Ces objets, qui rappellent assez les longues broches dont les dames chinoises transpercent leur coiffure, sont parfaitement connus maintenant, grâce aux nombreuses trouvailles de bronze des cités lacustres de la Suisse; mais jusqu'ici, cette pièce est la première de cette dimension que l'on ait trouvée dans notre contrée.

Le rasoir de bronze fixé sur la planche 2, N° 5, est tellement différent des produits de notre coutellerie moderne, que pour lui donner ce nom, il nous faut invoquer une autorité bien compétente. Mais la réponse de M. A^{dre} Bertrand est catégorique; le savant directeur du Musée de Saint-Germain m'assure que l'objet en question est bien *un rasoir*; il ajoute que cette pièce est fort intéressante; nous n'avons donc plus qu'à nous incliner.

Puis, viennent deux objets bizarres, inexplicables, deux COINS EN PLOMB, fondus sur le modèle des coins en bronze. A quoi pouvaient bien servir ces haches de plomb? Les conjectures sur ce sujet nous entraîneraient beaucoup trop loin pour le moment. Nous reviendrons d'ailleurs sur l'étude de ces produits de notre métallurgie bretonne dans un prochain mémoire ⁽¹⁾.

G. ET P. DE LISLE.

(1) Voir *Revue archéologique*. Paris, Didier, édit.